

Communiqué de presse

La grande rentrée de l'apprentissage

La crise sanitaire liée au COVID-19 a sévèrement impacté l'activité économique de ces derniers mois. Aujourd'hui, les entreprises sont encore dans l'incertitude et un impact négatif sur le recrutement des apprentis était redouté pour la rentrée, certains secteurs anticipant une chute de 20 à 30 % du nombre de contrats. Afin de maintenir la dynamique engagée par la réforme en faveur de l'apprentissage (augmentation de 16 % du nombre de contrats en 2019), le gouvernement vient de mettre en place des aides très avantageuses :

- **8 000 euros (5 000 pour les apprentis mineurs) pour la première année de contrat** pour toutes les entreprises de moins de 250 salariés, et pour les plus grandes si elles respectent l'objectif de 5 % d'alternants dans leurs effectifs ;
- **le délai d'accueil en Centre de formation d'apprentis (CFA), des jeunes sans contrat est allongé jusqu'à 6 mois**, afin de donner plus de temps aux apprentis pour trouver un employeur et plus de temps aux employeurs pour se décider à embaucher un apprenti ;
- forfait au premier équipement de 500 € élargi au matériel informatique dédié à l'enseignement à distance.

Dans ce contexte, le gouvernement lance un plan de soutien pour l'emploi des jeunes de 6,5 milliard d'euros intitulé « **Un jeune, une solution** ». L'objectif principal est de soutenir les recrutements de jeunes dans le contexte de crise post-COVID.

Chaque acteur doit se mobiliser pour atteindre la pleine réussite de ces mesures.



C'est dans cet esprit de coopération que les acteurs publics et privés de l'emploi s'unissent, aux côtés du Groupe de presse AEF info, pour organiser les 16-17 septembre 2020 la Grande rentrée de l'apprentissage, un forum national digital pour faciliter la rencontre entre :

- des jeunes de 16 à 30 ans, à la recherche d'une entreprise ;
- des recruteurs à la recherche d'un ou d'une apprenti(e).

En Bourgogne Franche-Comté, au 14 septembre, 143 candidats et 72 entreprises se sont inscrits à ce forum.

En prolongation de ces dispositifs et de ce forum, la Région académique Bourgogne-Franche-Comté, la DIRECCTE et la DRAAF travaillent de concert et s'associent à d'autres partenaires pour que l'adéquation offre / demande ait lieu dans la durée :

- Tous les secteurs sont concernés : les représentants régionaux des OPCO (Opérateurs de compétences) ont été sollicités afin d'identifier les activités à soutenir en priorité.
- Les 50 CFA agricoles de Bourgogne Franche-Comté s'attachent à proposer une carte de formations élaborée en partenariat avec les secteurs professionnels, afin de répondre aux besoins du terrain. Au-delà des métiers de la production agricole, ils forment aux métiers du paysage, de l'environnement ou de l'industrie agro-alimentaire, au travers de formations de niveaux CAP à Master. Au total, ce sont 3 200 apprentis qui sont accueillis, avec des formations accessibles aux garçons comme aux filles.
- La région académique a mis en place cet été un dispositif en partenariat avec les CFA afin de proposer aux jeunes bacheliers volontaires pour l'apprentissage et sans solution sur Parcoursup un accompagnement personnalisé et une mise en relation avec un centre de formation. Une démarche équivalente est entreprise en fournissant aux CFA la liste des élèves ayant fait un vœu en apprentissage post 3ème.
- La région académique Bourgogne-Franche-Comté travaille également en partenariat avec le Medef Bourgogne-Franche-Comté à partir des listes de vœux post 3ème des élèves ayant fait une demande en apprentissage, pour diffuser auprès des entreprises via leurs branches professionnelles les candidats pouvant correspondre aux profils qu'elles sont susceptibles de rechercher.
- La CRMA (Chambre régionale des métiers et de l'artisanat) reprend le site de mise en relation « Fiers d'être apprentis » avec la coopération de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie).
- Sur le champ de la levée des freins périphériques de l'accès à l'apprentissage (hébergement et mobilité) des solutions sont recherchées en s'inspirant notamment du dispositif piloté par la fédération régionale des MFR (Maisons familiales rurales) « Un apprenti deux toits ».

La dynamique de la grande rentrée de l'apprentissage a vocation à perdurer au-delà de la mi-septembre. Aussi, tous les acteurs publics ou privés sont invités à rejoindre le mouvement, à s'inscrire dans le développement de ces actions, voire à en proposer d'autre en complément.

Contact :

Delphine MAUERHAN et Guillaume RIVOIRE

Région académique Bourgogne-Franche-Comté

Tél : 03 80 44 84 15 / 03 81 65 49 38

Barbara FROIDEVAUX

Responsable de la communication et des relations presse - DIRECCTE

Tél : 03 63 01 70 02 – barbara.froidevaux@direccte.gouv.fr

Yannick SEVELINGE

Chargé de mission Apprentissage et Formation Professionnelle Continue - DRAAF

Tél : 03 80 39 30 73 - yannick.sevelinge@agriculture.gouv.fr